



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

délocalisations

Question écrite n° 58869

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre chargé de l'industrie sur le démontage de la ligne n° 18 de production de l'usine Renault-Douai. Une des trois lignes de production de l'usine Renault de Douai devrait être démontée d'ici fin 2009. Ce projet est selon lui inacceptable. Il remet en question l'autonomie de l'usine, qui pourrait devenir une simple usine d'assemblage. Avec 30 % des capacités de production en moins, c'est même la pérennité à long terme du site qui est en jeu. Alors que la direction a signé avec le Gouvernement, suite à l'aide financière publique de plusieurs milliards d'euros, des engagements précis pour ne pas licencier ni délocaliser la production, il lui demande de bien vouloir vérifier que le démontage de la ligne n° 18 correspond à ces engagements. Il lui demande comment il entend agir pour que l'outil de production reste en France, des sources internes évoquant un possible transfert de la presse d'emboutissage de la ligne n° 18 vers l'étranger, dans une autre usine du groupe automobile, ce qui constituerait une délocalisation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58869

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8940

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)